

**ASSOCIATION DU SOUVENIR
AUX MORTS DES ARMEES DE CHAMPAGNE
ET A LEUR CHEF LE GÉNÉRAL GOURAUD**

Pèlerinage a Navarin, Dimanche 17 Juillet 60

*Le Pèlerinage aura lieu comme les années précédentes sous la Présidence
du Général Pretelat, Président de l'Association*

Départ de PARIS : Gare de l'Est 7 h. 5 — Arrivée à CHALONS a 9h. 18

Des Cars seront devant la Gare a la disposition des Pèlerins.

Départ de Châlons : 9 h. 30 — Arrivée à Navarin 10 h. Messe pour les Morts devant les Ossuaires.

Après la Messe, Absoute donnée par Monseigneur l'Evêque de CHALONS en présence des Autorités Civiles et Militaires et des Anciens Combattants, dépôt d'une couronne sur la tombe du Général GOURAUD par les délégués de la RAINBOW-DIVISION, sonnerie aux Morts, minute de silence et de recueillement, défilé des troupes devant les Ossuaires.

11 h. 30 Visite de la Crypte par les pèlerins.

11 h. 50 Départ de NAVARIN.

12 h. Cérémonie au cimetière de SOUAIN, bénédiction des tombes

12 h. 45 déjeuner en commun à SUIPPES, Hôtel du Midi. Les Pèlerins qui préfèrent emporter leur repas trouveront à SUIPPES un abri pour déjeuner.

14 h. 30 cérémonie au cimetière de SUIPPES

15 h. dépôt d'une couronne aux Monuments aux morts.

16 h. 36 gare de Châlons, départ du train pour PARIS. (Arrivée 18 h. 59)

Prix du transport par Cars : (sera payé sur place) 1,90 N. F.

Prix du déjeuner 8,50 N. F. (boisson, café, et service non compris).

Les adhésions et participations doivent être adressées avant le 1^{er} Juillet dernier délai à

Monsieur MULLER, Trésorier, 47, Faub. St-Antoine, PARIS (XI^e) C.C.P. Paris 985.34

Après cette date à **M. ANTOINE, 10, Rue François (Châlons-sur-Marne) C.C.P. Châlons 222**

Toutes précisions utiles seront données sur demande accompagnée d'un timbre pour réponse.

La cotisation de membre adhérent qui a été portée à 3 N.F. par l'assemblée générale du 18 octobre 1959 doit être adressée à M. Muller, Trésorier, C.C.P. Paris 985.34.

Pèlerinage Commémoratif des Combats de Septembre 1915

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 1960

aura lieu avec un programme identique à celui des années précédentes.

Messe à l'Autel de la Crypte --- Déjeuner à Souain --- Visite des Cimetières.

Toutes précisions utiles seront données par une circulaire adressée en temps opportun à toute personne ayant fait connaître au Trésorier, M. Muller, 47, Fg. Saint-Antoine, PARIS (XI^e) son désir de participer à ce pèlerinage. Le Programme définitif du PÉLERINAGE sera établi à la fin du mois d'Août, les Adhésions devront être données à M. Muller avant le 15 Août.